

- Pour le remboursement des frais de formation:**
- Facture détaillée des frais de formation (cette facture doit contenir au minimum les informations suivantes: votre nom, le nom de l'organisme de formation, les dates des cours, et le détail des cours auxquels vous avez assisté)
 - Reçu prouvant le paiement
 - Dernier relevé de notes

APRÈS LA FIN DU COURS

Tant que vous continuerez à suivre vos cours, le programme Options de carrière continuera de payer par avance ou de vous rembourser dans la limite de 2000 euros maximum. Vous aurez besoin de soumettre un rapport de qualité pour chaque session complétée à ISTS.

TRUCS ET ASTUCES POUR REUSSIR

- Je m'assure de soumettre ma candidature à l'avance pour pouvoir bénéficier du programme d'aide aux frais de formation d'Amazon de 2 000 € (par période flottante de 12 mois pendant un maximum de 4 ans !)
- Je m'entretiens avec un conseiller pédagogique durant chaque période de formation pour m'assurer que je suis les bons cours me permettant d'atteindre mes objectifs aussi rapidement que possible
- Je me procure les coordonnées d'un camarade de classe au sein de chaque cours au cas où je raterais un cours ou si j'ai besoin d'échanger sur le contenu d'un cours
- Je réussis tous mes examens pour rester admissible au Programme Options de carrière
- J'explore et je tire parti des ressources d'enseignement qui me sont offertes (je peux obtenir ces informations auprès de mon établissement)
- Je vérifie auprès de l'établissement d'enseignement si je suis éventuellement admissible à toute bourse ou aide financière additionnelle
- Je consulte les services d'orientation de l'établissement pour obtenir de l'aide pour les stages et les opportunités d'emploi dans mon domaine de formation qui pourront m'être offertes une fois que j'aurai obtenu mon diplôme
- J'étudie !
- Je réussis mes examens ! (Félicitations !) Je m'assure de prévenir l'équipe RH et mon manager de ma réussite !

C'est parti !



Etapes à suivre pour effectuer votre demande de formation:

*Un guide pas à pas pour le
Programme Options de Carrière.*

Conseils et astuces pour réussir !

N'hésitez pas à contacter ISTS
pour toutes questions par email
AmazonCareerChoice-FRA@applyISTS.com
ou par téléphone 0800902367



POSTULER AU PROGRAMME OPTIONS DE CARRIÈRE D'AMAZON

Première participation au Programme

Je dois tout d'abord créer mon compte auprès du prestataire « International Scholarship and Tuition Services » (ISTS)

- Aller sur la page <https://aim.applyISTS.net/CareerChoice> (Mot clé: CareerChoice)

Maintenant que mon compte est créé, ou alors si j'ai déjà un compte créé

Je vérifie si je suis éligible au Programme

- Je dois fournir mon nom, mon login Amazon et mon lieu de travail (ex: MRS1)

Il y a 2 étapes pour postuler

1. D'abord faire valider mon domaine de formation ainsi que l'organisme choisi
2. Ensuite faire mes demandes de cours

Ces 2 étapes seront traitées le Mardi ou le Jeudi suivant votre demande. Prenez votre temps pour compléter les formulaires. Vous pouvez postuler au plus tôt 90 jours avant le début de vos cours. Nous vous suggérons de postuler au Programme au moins 3 ou 4 semaines avant vos cours cela laissera le temps nécessaire pour effectuer le prépaiement de votre formation.

De quelles informations ai-je besoin pour postuler au Programme?

- Nom de l'organisme de formation
- Nom du programme proposé par l'organisme de formation
- Nom du(des) cours et nombre de cours dans le semestre à venir
- Dates de début et de fin des cours
- Devis ou estimation des coûts de formation

Une fois que j'ai toutes ces informations

- Prévenir votre manager et le service RH des changements d'horaires ou des jours nécessaires pour votre formation afin d'anticiper au mieux votre demande
- Aller sur le site ISTS <https://aim.applyISTS.net> et postuler en cliquant sur "Validation de la formation souhaitée et des options de paiement". Vous pouvez postuler au plus tôt 90 jours avant le début de vos cours. **Vous devez impérativement faire votre demande avant le début de vos cours.**



PAIEMENT DE VOS FRAIS DE FORMATION

Quelle option de paiement choisir : prépaiement ?

- Si vous choisissez l'option prépaiement**, ISTS vous fournira un bulletin de paiement par email. Ce document sera également disponible en ligne sur la page de votre candidature au Programme.
 - Il vous faudra imprimer le bulletin de paiement, le signer et l'envoyer à l'organisme de formation
 - L'organisme de formation envoie ensuite le bulletin de paiement complété ainsi que la facture à ISTS
 - ISTS pourra ensuite payer directement la somme à l'organisme de formation (95% des frais de formation jusqu'à 2000€ par an)
- Si vous choisissez l'option remboursement**, vous devrez donc payer vous même les frais de formation au moment de votre inscription.
 - Il vous reste donc seulement 5% des frais à financer.
 - Il vous faudra demander à votre organisme de formation une facture acquittée détaillant les frais de formation ; ce document sera à joindre à votre formulaire de remboursement et à renvoyer à ISTS.

REMBOURSEMENT - Frais d'études et livres de cours

Tous les cours devront au préalable avoir été enregistrés en ligne sur le site internet d'ISTS en cliquant sur le lien "Validation de la formation souhaitée et des options de paiement". Cette démarche doit être effectuée avant le début des cours. Une fois validés par le Programme, vos cours et frais de formation pourront être remboursés.

Vous pouvez demander votre remboursement dès le premier jour de formation et jusqu'à 60 jours après la fin de votre formation. Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à fournir pour demander le remboursement :

Pour le remboursement des livres liés à la formation:

- Reçus des livres achetés (avec le nom de la librairie ou de la boutique d'achats)
- Programme de formation (avec la liste des livres nécessaires à la formation)
- Dernier relevé de notes